



m

EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

10^e séance du mardi 15 décembre 2020

Présidence de M^{me} Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2020/29 de la Municipalité du 3 septembre 2020;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'597'800.- destiné à financer les travaux d'assainissement, de réfection, d'amélioration et de remplacement d'équipements au Stade olympique de la Pontaise ;
2. de balancer les dépenses comptabilisées du compte d'attente N° 3810.581.362 ouvert pour couvrir les études préliminaires, sur le crédit d'investissement mentionné sous chiffre 1 ;
3. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 1 par la rubrique 3810.331 du Service des sports ;
4. de faire figurer sous la rubrique 3810.390 du Service des sports les intérêts relatifs aux dépenses du crédit mentionné sous chiffre 1.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quinze décembre deux mille vingt.

La présidente :



Le secrétaire :